



Vannes, le 5 juin 2019

PÔLE PROXIMITÉ

Enfance – Education
Service Education

Tél. : 02 97 01 60 70
pole.proximite@mairie-vannes.fr

Nos Réf. GLGB /KB n°2019-D395

Objet : Programme de sécurisation des écoles publiques
Vannetaises

Affaire suivie par Mme LE GAC-BRIAND

A Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves des écoles publiques

Mesdames, Messieurs,

La ville de Vannes a procédé à d'importants travaux de sécurisation de l'ensemble des bâtiments scolaires publics. Ce programme, d'un montant total de 600 000 €, a été élaboré en concertation avec les services de l'Education nationale et en lien étroit avec la référente sureté de la Police Nationale, eu égard au contexte national de maintien du plan Vigipirate renforcé.

Suivant les écoles, ces aménagements ont consisté en la mise en place :

- d'une rénovation des clôtures de l'enceinte scolaire, doublée si possible d'une haie végétalisée,
- d'un portillon avec visiophone permettant une ouverture à distance. En dehors des heures d'entrée et de sortie de classe, l'ouverture est possible grâce à des récepteurs installés à différents endroits dans l'école,
- de films opacifiants, d'une hauteur de 1 m 70, limitant la visibilité des enfants de la rue.

Je tenais à vous faire part de ces évolutions, même si ce programme, en cours de finalisation, bien que nécessaire n'en demeure pas moins inefficace s'il n'est pas accompagné de la vigilance de tous.

J'appelle donc chacun à veiller à la sécurité des lieux, tout particulièrement en s'assurant de la bonne fermeture des portillons, ou, en évitant d'introduire toute personne extérieure à l'établissement, et plus globalement en conservant une attention et une prudence quotidiennes en la matière.

Assuré de pouvoir compter sur chacun d'entre vous, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

David ROBO